



C'EST QUOI ?

un jardin partagé
didactique

En France, le terme de « Jardins Partagés » a été officialisé en 2014 par l'État et une charte du Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE) détaille les valeurs communes que portent les jardins partagés :

- **lien retrouvé** avec **la terre et monde vivant**,
- **solidarité, ouverture à tous, partage, convivialité...**

➔ Le Jardin Partagé Didactique met en place et dispense une formation pour la pratique des Jardins Partagés en étant un lieu d'éducation, d'insertion, de transmission du savoir.

